



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE pour diffusion immédiate

### **L'organisme *Sauvons nos trois grandes îles* mettra fin à ses activités**

**Laval, le 3 mai 2023.** C'est avec le sentiment du devoir accompli que les administrateurs de *Sauvons nos trois grandes îles* ont décidé qu'ils cesseront leurs activités le 2 juin prochain, et qu'ils demanderont la dissolution de l'organisme à but non lucratif qu'ils ont fondé en janvier 2008.

Les membres fondateurs s'étaient alors donné pour mission de travailler à la protection, à la sauvegarde, à l'acquisition et à l'accessibilité des îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre dans le respect de la conservation durable de leur caractère naturel et de leurs caractéristiques écologiques.

Durant ces quinze années d'activités, la persévérance des membres de l'organisme aura reposé essentiellement sur le partage du rêve qui les habitait, celui d'un grand parc de conservation durable dans l'archipel Saint-François. Rassemblant autour d'eux de très nombreux citoyens, des groupes environnementaux locaux, régionaux et nationaux, des élus municipaux, provinciaux et fédéraux, des journalistes et reporters ainsi que des experts de tous les horizons, les membres de *Sauvons nos trois grandes îles* sont fiers d'avoir contribué au vaste projet de la *Trame verte et bleue* du Grand Montréal et, plus particulièrement, de la *Trame verte et bleue lavalloise*.

### **un bilan des quinze années d'activités de l'organisme**

*Sauvons nos trois grandes îles* présente ce bilan sur son site web dans un nouveau volet, celui du cadre vert de sa page d'accueil.

Intitulé *Historique*, ce volet dépeint deux réalités. La [Chronologie des faits marquants](#) rapporte des faits et événements qui se sont déroulés de 2008 à 2023. [Une personne morale - Témoignage](#) montre comment ces faits et événements ont marqué les membres de l'organisme en tant que personnes.

### **ce qu'il adviendra du site web de l'organisme**

Le site web de *Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille-Îles* continuera d'être accessible sur la toile jusqu'au 20 décembre 2024, mais son contenu n'évoluera plus.

À ce terme, le site web de l'organisme sera supprimé.

## **le devenir de l'archipel Saint-François**

Pour assurer la conservation pérenne des trois grandes îles et créer le parc de conservation de l'archipel Saint-François, les membres de l'organisme comptent sur la vision de protection de l'environnement qui inspire les élus de la Ville de Laval, de la Communauté métropolitaine de Montréal, des gouvernements du Québec et du Canada, ainsi que sur le devoir qui leur incombe de lutter contre les changements climatiques.

Conscients des luttes qu'ils ont dû mener pour réaliser leur mission, fiers de leurs réalisations, les membres de l'organisme rappellent toutefois qu'en matière de protection de l'environnement, la vigilance et la persévérance des groupes environnementaux et des citoyens sont essentielles.

## **remerciements**

Chacun des membres du Conseil d'administration remercie du fond du coeur les milliers de personnes qui ont cru en eux et qui, s'associant d'une manière ou d'une autre aux activités de l'organisme, ont elles aussi contribué à la protection du patrimoine naturel exceptionnel que représentent les trois grandes îles.

- 30 -

## **pour information :**

Huguette Larochelle, présidente

450-666-0868 [hupila@hotmail.com](mailto:hupila@hotmail.com)

[www.sauvonsnostroisgrandesiles.com](http://www.sauvonsnostroisgrandesiles.com)

## **À propos de Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille-Îles**

Fondé en janvier 2008 par un groupe de citoyens, *Sauvons nos trois grandes îles de la rivière des Mille-Îles* est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui regroupe les membres du Conseil d'administration, de groupes environnementaux ainsi que des consultants de divers horizons. Tous les membres travaillent bénévolement. Le site web de l'organisme, [www.sauvonsnostroisgrandesiles.com](http://www.sauvonsnostroisgrandesiles.com) met à jour ses activités.

Sensibles à la beauté des paysages sauvages des îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre, soucieux d'assurer la pérennité de la richesse écologique de ce patrimoine naturel, les membres de l'organisme se sont donné comme responsabilité et comme mission la protection, la sauvegarde, l'acquisition et la mise en valeur de la conservation du caractère naturel des trois grandes îles.